

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Emilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - Mme Jacqueline BLAIN, M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Christelle BRILLAUD, M. Antoine SANTOS, M. Cyril DROUIN, Mme Judith MONTAUBAN, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE
Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE
M. Pascal BROCHARD

Date de la convocation : 02/07/2025

M. Cyril DROUIN est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2025-07/02

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA VENDEE POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE LA MEDIATHEQUE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants ;
Vu le projet de création d'une médiathèque communale sise 18 rue de la Chênaie aux Brouzils, d'une surface intérieure de 365 m² ;
Vu la nécessité d'aménager cet équipement culturel par l'acquisition de mobilier, de signalétique et de matériel informatique et multimédia adaptés et conformes aux usages des bibliothèques modernes ;

1) Mobilier et signalétique

Considérant que la dépense relative à l'acquisition du mobilier et de la signalétique est estimée à 75 961.50 € HT, Madame le Maire explique qu'il est possible de solliciter une subvention auprès du Département de la Vendée à hauteur de 20 % du coût de l'investissement ce qui permettrait le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Lot 1 : Mobilier de bibliothèque	33 086,57 €	Subvention DRAC (30 %)	22 788,45 €
Lot 2 : Mobilier de confort et de travail	18 288,32 €	Subvention Département (20 %)	15 192,30 €
Lot 3 : Mobilier interne	8 786,32 €	Autofinancement communal	37 980,75 €
Lot 4 : Mobilier extérieur	2 452,91 €		
Signalétique	11 089,00 €		
Vidéo-projection	1 675,06 €		
TV entrée + enceinte connectée	583,32 €		
TOTAL	75 961,50 €	TOTAL	75 961,50 €

2) Équipements informatiques et multimédias

Considérant que la dépense relative à l'acquisition d'équipements informatiques et multimédias est estimée à 2 166,54 € HT, Madame le Maire explique qu'il est possible de solliciter une subvention auprès du Département de la Vendée à hauteur de 22% du coût de l'investissement ce qui permettrait le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Ecran info / TV / enceinte	849,97 €	Subvention Département (30 %)	649,96 €
2 consoles de jeux	1 316,57 €	Autofinancement communal	1 516,58 €
TOTAL	2 166,54 €	TOTAL	2 166,54 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'approuver l'opération d'acquisition, de livraison et d'installation du mobilier, de la signalétique et du matériel informatique et multimédia pour la nouvelle médiathèque communale, telle que présentée ;
- D'arrêter le coût total prévisionnel des opérations à 75 961,50 € HT (mobilier et signalétique) et 2 166,54 € HT (informatique et multimédia) ;
- De solliciter auprès du Département de la Vendée l'attribution d'une subvention à hauteur de 20 % pour le mobilier et la signalétique, soit 15 192,30 € HT, et une subvention à hauteur de 30% pour les équipements informatiques et multimédias, soit 649,96 € ;
- D'approuver les plans de financement présentés ci-dessus
- D'autoriser Mme le Maire à solliciter toute subvention, signer tout document et convention afférents à ce projet, et d'engager la collectivité dans sa réalisation.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Cyril DROUIN

Le Maire
Emilie DUPREY

